

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 17 novembre 2025

Présents : M. DUPRE (Président), Mme BARRIZ et MM. BENLARBI, KALENDERIAN

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

FILLOFOOT

Le plateau du 22/11/2025 est en ligne.
Vous pouvez trouver les documents d'organisation [en cliquant ici](#). Ils sont également disponibles dans Footclubs - Foot Animation et Loisir.
Pour rappel, le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour la publication des plateaux et pour l'envoi des fiches plateaux

FOOT A 5

Les plateaux du mois de novembre et de décembre sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisir.
Vous pouvez trouver les documents d'organisation dans Footclubs - Foot Animation et Loisir.
Pour rappel, le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour la publication des plateaux et pour l'envoi des fiches plateaux

FMI

La commission rappelle que vous devez utiliser la version 5.0 de l'application FMI.

FESTIVAL FOOT U13F

Plateaux du 22/11/2025 :

Les plateaux sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisir.
Pour consulter la 1ère journée du Festival Foot U13 : [Cliquez ici](#)

Changement d'horaire validé par la Commission

CARRIERES SUR SEINE US : 12h30
HARDRICOURT US : 12h30
CHESNAY 78 FC : 12h30
MUREAUX OFC : 12h30

CHALLENGE REGIONAL U11F

Plateaux du 22/11/2025 :

Les plateaux sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisir. Ce tour est un jour de Coupe et ne rentre pas dans la phase éliminatoire du challenge.

Pour consulter les plateaux : [Cliquez ici](#)
FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1er rappel

U15F

CRIT DU 08/11/2025

55103089 VAL DE SEINE SCF 2 / MANTOIS 78 FC 2

U11F

CRIT DU 08/11/2025

55102771 ELANCOURT O.S.C. 2 / CARRIERES S/SEINE US 1

FORFAITS COUPES FORFAITS AVISES

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U15F

CY du 15/11/2025

55062832 CELLOIS CS 2
55062831 MAISONS-LAFFITTE F.C 1

TIRAGE COUPES

Le tirage a eu lieu lors de la Commission du Lundi 17 novembre 2025.

U15F

1/8ème de finale
Samedi 6 décembre 2025

Vous pouvez prendre connaissance du tirage au sort de la Coupe des Yvelines U15F [en cliquant ici](#).

U18F

Tour de cadrage
Samedi 6 décembre 2025

Vous pouvez prendre connaissance du tirage au sort de la Coupe des Yvelines U18F [en cliquant ici](#).

Exempts :

CHESNAY 78 FC 1
PORTES IDF FCF 1
LOUVECIENNES AS 1
MANTOIS FC 2
VIROFLAY USM 1

SENIORS F

Tour de cadrage
Samedi 29 novembre 2025

Vous pouvez prendre connaissance du tirage au sort de la Coupe des Yvelines Séniors F [en cliquant ici](#).

Exempts :

BEYNES FC 1
BREVAL LONGNES FC 1
MAGNY 78 FC 1
VOISINS FC 2

COURRIER

ELANCOURT OSC 541170

Demande du club d'intégrer les plateaux U13F à 5 ET FILLOFOOT.
La commission donne son accord et vous intègre pour les plateaux de novembre et décembre. Elle vous encourage à vous inscrire pour les phases suivantes.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District.
La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée.
Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

DEMANDES DE RAPPORTS

U15F

CRIT DU 08/11/2025

55103152 MUREAUX OFC 2 - POISSY FC 3

La Commission prend note du rapport de MUREAUX OFC et demande un rapport au club de POISSY FC sur les raisons de la non utilisation de la FMI.

U13F

CRIT DU 08/11/2025

55102819 ROSNY CS FOOT 1 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1

La Commission prend note du rapport de ROSNY FOOT CS et demande un rapport au club de GUERVILLE ARNOUVILLE AS sur les raisons de la non utilisation de la FMI.

CRIT DU 08/11/2025

55102909 SARTROUVILLE ES 2 - MONTESSEN U.S. 1

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur les raisons de la non utilisation de la FMI.

U11F

CRIT DU 08/11/2025

55102770 MONTIGNY LE BX AS 1 / VAL DE SEINE SCF 1

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur les raisons de la non utilisation de la FMI.